

LA SITUATION INQUIÉTANTE DE RONDS DE SORCIÈRE

Le **Réseau anti-arnaques** est destinataire de réclamations de clients ayant investi un capital dans un chêne truffier auprès de **RONDS DE SORCIÈRE**. L'objectif était, bien évidemment, d'en percevoir le fruit de la production. Or, cette promesse n'est pas tenue.

La version officielle de **RONDS DE SORCIÈRE** est la suivante : « *Les conditions générales de vente sont très claires : nous ne pouvons être tenus pour responsables sur des carences dues à des catastrophes naturelles ou en l'absence de production.* »

En fait, la situation financière est des plus critiques. Selon l'aveu même du dirigeant, la production n'est pas répartie et la société ne fait plus de chiffre d'affaires. **RONDS DE SORCIÈRE** ne peut plus faire face aux dépenses et va donc être obligé de « trouver une solution rapidement ».

En l'absence de nouveaux investisseurs peu enclins à soutenir une activité à risque, le **Réseau anti-arnaques** s'attend donc à l'ouverture d'une procédure collective auprès du tribunal de commerce, avec comme seule issue un redressement judiciaire (*peu probable compte tenu de l'absence de production*), ou une liquidation judiciaire.

Auquel cas, les clients pourront certes produire leur créance auprès du mandataire désigné par le tribunal mais auront un espoir infime de récupérer leur mise.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)